

## PASSAGE DE LA LOIRE À GIEN.

PHILIPPE BLANC.

Pour F. et C., de l'autre côté.

**I**L y a, quand on vient de Paris, un avant de la Loire. On est sur les hauteurs qui surplombent le fleuve, aux abords de la ville industrielle, en présence d'un horizon assez vaste, mais d'où le fleuve est absent. Il faut franchir ces premiers glacis, par les rues inégalement inclinées précipiter sa marche vers la rive pour localiser enfin le gisement de lumière qu'est la Loire au lever du jour – soleil affleurant sur les eaux. La ville se tient elle-même à la jointure de ces deux espaces, ses façades déployées sur la rive nord comme adossées à la masse indivise du bâti qui s'étage du plateau jusqu'au fleuve; la retenant, formant frontière entre les monuments d'une histoire manifeste et l'étendue de jour, le flux de lumière sur lequel elle vient buter. Toujours est restée vive cette impression d'une ville se heurtant à la trouée du fleuve; non sous l'effet du contraste que ferait le décrochement de la hauteur soudain confrontée au plat des eaux, mais en raison d'un changement d'intensité, l'immersion dans la lumière créant une tension, une dispersion du regard entre deux pôles, amont, aval, inaccessible depuis la ville et ses angles fermés. Le souffle se dérègle. Abandon aux

choses du ciel, à ces mouvements de l'air à peine visibles qu'oriente la position du soleil : du fleuve à son étiage on ne retient que la dimension d'intervalle.

Il y a cependant, ralentissant le passage de l'air d'est en ouest, modifiant l'inflexion du regard, un point de fixation où s'avive aussitôt la perception de mouvements contradictoires. Ligne tendue entre les deux rives, le pont ancien établit au cœur de l'intervalle plusieurs contraintes formelles. Il sépare le flux des eaux des masses de lumière qui s'agitent en surface. Il offre avec ses deux sections de longueur inégale la possibilité d'introduire le nombre dans la giration confuse de l'air. Contraste lisible encore, c'est sur la pierre blanche de ses piles que se détachent les accents sombres des oiseaux qui traversent le fleuve à tout instant. Du pont, de la perception de ses arches immobiles naît une seconde tension, contrariant la première, comme entre elles font système deux perpendiculaires. Alors qu'on avait un instant perçu comme séparées les deux rives, et la lumière comme la matière même de cette séparation, la ville se rejoint en effet et se prolonge au moyen de l'étroite liaison de pierre, l'appareil intime de sa continuité. L'axe urbain, du nord au sud, structure l'intervalle, sèchement interrompt les débordements rhétoriques où s'énonce le réel diffus.

Il y a, au-delà du pont, au-delà des dernières maisons apposées sur la rive gauche du fleuve, les vastes étendues de la Sologne du Cher, réservoir affectif qu'on mobilise lorsqu'il faut porter les circonstances de la vie comme elle s'écoule sur cette rive-ci. Ponctuant l'espace jusqu'à Bourges, les toponymes somptueux surgissent et se prononcent à voix basse, itérativement : Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, la Chapelle d'Angillon, Saint-Martin

d'Auxigny, chacun d'eux renfermant une dose restreinte de possibles déployés de part et d'autre de la route parcourue en esprit depuis Gien, entre ormes et platanes. Sous le couvert des arbres, ils forment eux aussi une continuité, lieux successifs où s'est à chaque fois noué le lien complexe entre une configuration d'espace, son histoire, et le contenu inévitable de fiction pour soi qui nécessairement la déborde. Continuité sans efficace, aujourd'hui refusée au point même où à plusieurs reprises elle a naguère pris forme, puisque le regard revient toujours à ce croisement d'espaces, cette confrontation que le pont de pierre magnifie : le plan urbain que le pont souligne, cette route en effet jusqu'à Bourges, dans la chaleur de l'été ; et, opposée à cette évidence, réduisant sa portée, l'énergie lumineuse dispersée indifféremment sur l'une et l'autre rive, au-dessus du fleuve, vers l'aval, dans la splendeur du jour, et comme interdite de signification.

Il y a, comme on franchit la Loire à Gien, deux ordres de l'espace affrontés l'un à l'autre, un système avec lequel il faut composer : les traits, les formes, les prolongements topographiques, la puissance de nomination de la ville établie précisément en ce lieu ; simultanément, cette perméabilité à la lumière, cette suffocation sous l'emprise de la perception, intense, unique, qui provoque en retour de grandes hésitations de langage.

Il y a, entre ces deux ordres, un compromis qui ne se trouve que dans une pratique prolongée du réel et de sa transcription. On est entre ces deux ordres, toujours. La langue cherche à se prononcer.

Je demande ici à régler cette aporie ; à signifier qu'il y a à la fois cette ville, ce lieu, éminemment lisibles (et, en

effet, je les ai lus), et, l'excédant de toutes parts, cette lumière, cette puissance de l'espace qui littéralement me laissent sans voix, entretenant néanmoins en soi l'amour du monde créé; donnant à voir, colorant chaque parcelle du visible de sa couleur la plus juste, et demandant à chaque fois que le souffle, la respiration consonnent avec sa manifestation. C'est, indécision gagnant le système fermé de la métaphore, ce que j'ai voulu dire.

Philippe BLANC.